

---

## Lancement des assises thématiques

# DOSSIER DE PRESSE

---



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 19 mars 2022, les Yonnais ont pu découvrir les conclusions de la concertation qui a mobilisé pendant un an près de 2 000 citoyens : **les Assises de quartier**.

Cette démarche, initiée en septembre 2021, a permis à 150 habitants volontaires d'élaborer un programme de **37 actions concrètes**.

Après une année de transition visant à préparer la continuité des Assises de quartier, 2023 marque donc l'ouverture du second chapitre de cette initiative, dans le respect d'un engagement clair : poursuivre l'implication des citoyens.

Le premier chapitre de la mise en œuvre du **programme d'actions** s'est concrétisé par la création d'un comité de suivi des Assises qui s'est réuni pour la première fois le 7 février dernier. Constitué sur la base d'un appel à volontariat à destination des 150 participants à la première séquence des Assises, il regroupe 70 habitants qui seront amenés à se réunir tous les trois mois pour travailler autour du programme d'actions. La lettre de mission proposée, simple, se résume alors en trois mots : suivre, évaluer et contribuer.

Le comité de suivi est garant de la démarche des Assises. Ses membres veilleront à la réalisation effective du programme d'actions et à son évaluation. Ils seront, par ailleurs, amenés à poursuivre les réflexions initiées à travers des temps de concertation dédiés.

Les Assises de quartier entament désormais un second chapitre structuré autour de trois sujets : l'environnement, la jeunesse et la mobilité. Ces Assises thématiques s'ouvriront en mai par les **Assises de l'environnement**, puis se poursuivront par les Assises de la **Jeunesse** à la rentrée 2023 et les Assises de la **mobilité** en janvier 2024.

À partir du printemps, les Assises de l'environnement vont donc inaugurer cette nouvelle séquence de concertation qui s'organisera autour de quatre sujets d'importance pour le territoire : **les ambiances nocturnes, la nature en ville, la transition énergétique et la gestion de l'eau**.

Pour y participer, un appel à candidature se déroulera **du 27 mars au 27 avril**. Les Yonnais intéressés sont invités à renseigner un formulaire disponible en ligne, dans le Roche+, au PIM dans les mairies ou maisons de quartier et à la déposer dans les urnes disponibles à cet effet.



## Un programme de 37 actions

Suite à la première phase de réflexion et de concertation des Assises de quartiers par les habitants, 37 actions sont ressorties et voient le jour progressivement. Ces dernières se divisent en 3 grands axes :

### LA VILLE NATURE

#### **Exemples d'actions matures\*** :

- créer un circuit des trois vallées
- mettre en place une brigade verte pour l'animation et la gestion des vallées
- déployer des vergers urbains au coeur des quartiers
- élaborer un guide des sentiers pédestres yonnais
- proposer une cartographie des espaces verts
- accompagner les habitants à une gestion des biodéchets

### LA VILLE DU QUART D'HEURE

#### **Exemples d'actions matures\*** :

- imaginer une nouvelle offre de services du quotidien dans les quartiers
- repenser les places de proximité par un programme de réaménagement comme à La Garenne
- consolider les lieux de vie de proximité telle que la réhabilitation de la salle polyvalente Willy-Brandt (Le Coteau)

### LA VILLE à (RE)DÉCOUVRIR

#### **Exemples d'actions matures\*** :

- embellir les entrées de ville comme la rue Salengro au niveau du Pont-Morineau
- valoriser l'identité des quartiers en faisant connaître leurs talents et en organisant un forum des associations yonnaises
- constituer un agenda des événements et animations
- développer les arts visuels dans l'espace public

*\* **Les actions matures** sont des actions dont la prise en main par les services et la mise en oeuvre peuvent être rapides. Parmi les 37 actions concrètes, il existe également : les actions à approfondir via une concertation spécifique à visée opérationnelle pour affiner les projets structurants, et les actions émergentes, sur le long terme et plus complexes, qui nécessitent une réflexion collective.*



## TROIS ASSISES THÉMATIQUES

Trois thématiques structurantes ont été mises en exergue lors de la première phase des Assises de quartier. Ces Assises thématiques s'ouvriront ainsi par les **Assises de l'environnement** en mai 2023, puis se poursuivront par les Assises de la **jeunesse** à la rentrée 2023 et les Assises de la **mobilité** en janvier 2024.

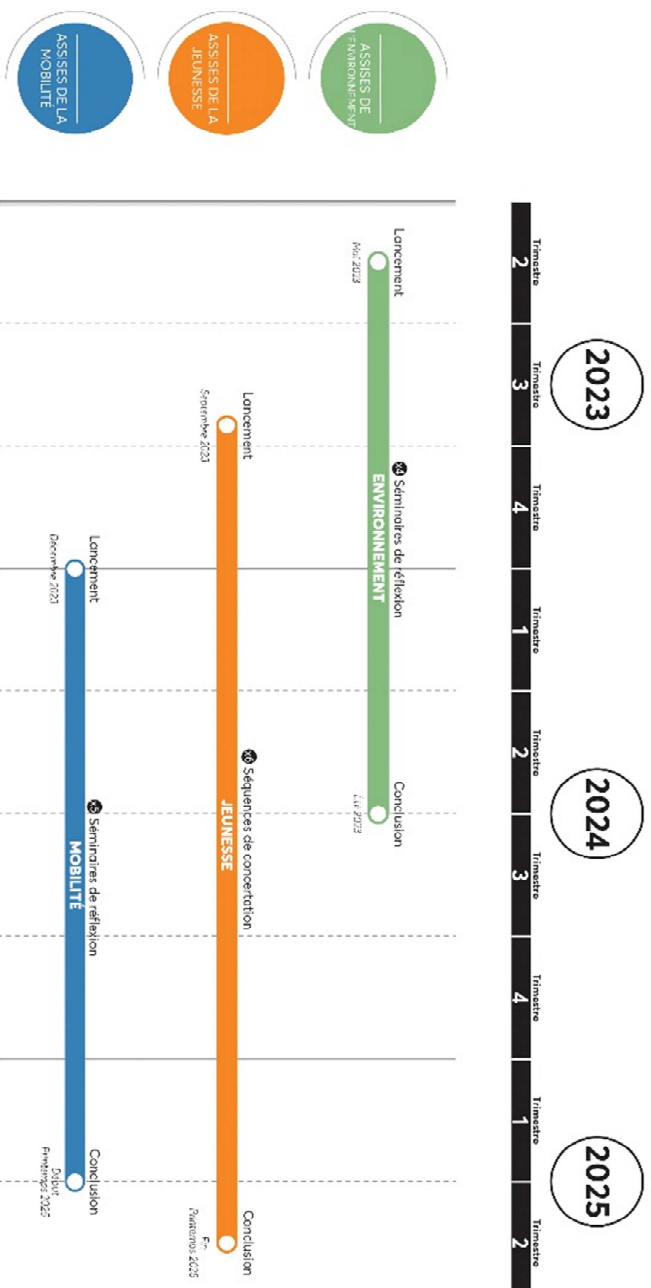
Sur les thématiques de l'environnement et la mobilité, les Assises s'inscriront dans un double objectif de sensibilisation et de réflexion autour de sujets majeurs du territoire. Ces derniers seront abordés dans le cadre de séminaire de réflexion mêlant séance de vulgarisation, ateliers de concertation, visites d'équipement et expérimentations concrètes.

Pour la jeunesse, l'enjeu sera de capitaliser sur la forte mobilisation des moins de 25 ans à l'enquête qui a été réalisée au printemps 2022. Près de 1 500 jeunes ont partagé leurs appréciations et leurs envies pour La Roche-sur-Yon. Les Assises de la jeunesse seront donc une opportunité de poursuivre ce travail en invitant les jeunes yonnais à différentes rencontres entre 2023 et 2025.

Pour assurer une qualité d'échange et de débat, chaque Assise fera l'objet d'un **appel à candidature** visant à constituer, sur la base d'un tirage au sort, un groupe de 150 citoyens représentatifs de la population yonnaise.

# Assises de quartier

## La frise des Assises thématiques



2023

2024

2025

Trimestre 2 Trimestre 3 Trimestre 4 Trimestre 1 Trimestre 2 Trimestre 3 Trimestre 4 Trimestre 1 Trimestre 2





## **Assises de l'environnement - Appel à candidature**

À partir du printemps, les Assises de l'environnement vont donc inaugurer cette nouvelle séquence de concertation qui s'organisera autour de quatre sujets d'importance pour le territoire : **les ambiances nocturnes, la nature en ville, la transition énergétique et la gestion de l'eau.**

Pour y participer, un appel à candidature se déroulera du 27 mars au 27 avril. Les Yonnais intéressés sont invités à renseigner un formulaire disponible en ligne, dans le Roche+, au PIM dans les mairies ou maisons de quartier et à la déposer dans les urnes disponibles à cet effet.

Le tirage au sort ensuite réalisé permettra la création d'un groupe de 150 citoyens Yonnais représentatifs de la population.

Renseignements et informations : [assisesthematiques@larochesuryon.fr](mailto:assisesthematiques@larochesuryon.fr)

**Irsy.fr et larochevous.fr**

## **CALENDRIER** *susceptible de modifications*

**Phase d'appel à candidatures : du 27 mars au 27 avril**

Début mai : lancement des Assises de l'environnement

- Thème 1 (sobriété énergétique/ambiances nocturnes) : de mai à décembre 2023

- Thème 2 (biodiversité) : de septembre à octobre 2023

- Thème 3 (production d'énergie) : de décembre 2023 à janvier 2024

- Thème 4 (gestion de l'eau) : de mars à avril 2024

Événement final : mai ou juin 2024